Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'YONNE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION
(P.P.R.I) Armançon et Armance

COMMUNE DE SAINT-FLORENTIN

Cartographie des enjeux 1/2

Enjeux surfaciques et linéaires situés dans l'enveloppe inondable de l'aléa de référence

Espaces agricoles, naturels et loisirs
- Espaces verts, sports et loisirs
- Espaces agricoles et naturels

Zones d'habitations
- Habitat dense
- Habitat peu dense
- Habitat diffus

Zones économiques
- Zone d'activité agricole
- Zone d'activité industrielle

Voie de circulation pouvant être coupées
- Départementales
- Nationale

Limites administratives
- Limites communales

Marqueurs de l'occupation des sols
- Surfaces toujours en eau
- Surfaces bâties
- Courbes de niveau 5 m

Enjeux ponctuels
- Carrière
- Etablissement d'enseignement
- Etablissement hospitalier
- Camping
- Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Infrastructure d'assainissment
- Installation d'eau potable
- Gare
- Patrimoine culturel
- Transformateur électrique
- Etablissement utile à la gestion de crise
- Stade
- Etablissement de culte
- Piscine
- Caserne de pompier
- Gendarmerie et enceinte militaire
- Autre établissement sensible à la gestion de crise

Echelle 1:6 000 — 0 — 0.25 — 0.5 — 0.75 — 1 km

Fonds cartographiques
BD Parcellaire ®
BD Carto ®
BD Topo ®
BD Alti ®
Cadastre (DGI) ®

Maître d'ouvrage
Direction Départementale des Territoires de l'Yonne
(01/08/2019)

Cadre réservé à l'administration
Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour
Auxerre, le 17 AVR. 2020
Le Préfet
Henri PREVOST

Direction départementale des Territoires 3 rue Monge – BP 79 – 89011 AUXERRE Cedex
Tel : 03.86.48.41.00 - www.yonne.gouv.fr